



CHAMP PROFESSIONNEL DE L'AGRICULTURE : AGRICULTRICE CFC / AGRICULTEUR CFC

ORIENTATION AVICULTURE (DCO J)

PROGRAMME DE FORMATION COURS INTERENTREPRISES 8

SIGNAUX DONNÉS PAR LES VOLAILLES ET DISSECTION

Introduction

Ce document sert de base aux organisateurs/trices et aux instructeurs/trices des cours interentreprises (CI) pour l'organisation et la planification détaillée des programmes journaliers CI. Il se base sur l'ordonnance sur la formation et le plan de formation.

Les objectifs évaluateurs des CI correspondent au plan de formation. Ils contribuent, sur le lieu de formation CI, à l'acquisition des compétences opérationnelles correspondantes.

Le programme général attribue des contenus et une durée aux objectifs évaluateurs. Il contient en outre des exemples de méthodes et des références à des documents.

Les descriptions complètes des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs pour tous les lieux de formation se trouvent en annexe à titre d'information. Les points forts du CI y sont mis en évidence.

Le but des CI est de permettre aux personnes en formation de travailler, d'essayer et de s'exercer à la pratique.

Pour la mise en œuvre méthodologique et didactique, nous recommandons donc de tenir compte des points suivants lors de l'organisation des CI :

1. Introduire et activer des connaissances préalables acquises à l'école professionnelle et en entreprise, donner la possibilité aux personnes en formation d'apporter leurs propres expériences
2. Faire en sorte que les interventions visant à transmettre de nouvelles connaissances techniques soient brèves et axées sur l'application
3. Prévoir la possibilité de faire des exercices et d'appliquer le savoir de manière autonome
4. Prévoir des pauses d'apprentissage, une réflexion, un feedback et une évaluation formative des compétences



Conditions cadres du CI 8 Signaux donnés par les volailles et dissection

Durée du cours	1 journée		
Période du cours	3 ^e année d'apprentissage		
Objectif	Dans ce CI, les apprentis consolident et approfondissent leurs compétences dans les domaines suivants : - Évaluer le comportement et la santé des animaux individuels - Tuer et disséquer la volaille conformément aux prescriptions		
Aperçu des compétences opérationnelles visées :			
j4 Contrôler l'état de santé de la volaille et mettre en œuvre des mesures favorisant sa santé			
Aperçu des objectifs évaluateurs :			
j4.2a Ils dissèquent des volailles mortes et interprètent ce qu'ils voient. (C4)			
j4.2b Ils évaluent des animaux individuels (p. ex. plumage, distance de Hogan, tête et pattes). (C5)			
j4.4 Ils étourdissent et tuent la volaille retirée du troupeau avec différentes méthodes, de manière respectueuse et conformément aux prescriptions légales. (C3)			
Connaissances préalables entreprise :		Connaissances préalables école professionnelle :	Connaissances préalables CI :
- Évaluer les animaux un par un - Assommer et tuer les animaux, éliminer les cadavres		- Anatomie - Dispositions légales relatives à la mise à mort - Nécessité d'une anesthésie	Aucune



Contenu et durée du cours

N° d'objectif évaluateur	Contenu	Recommandations pour la mise en œuvre méthodologique et didactique	Documents	Temps de référence
	Accueil et introduction Expliquer les objectifs et le déroulement de la journée			15'
j4.2b	Capter les animaux, les tenir correctement Évaluer les animaux un par un (poules pondeuses et poulets de chair) - Selon <i>MTool</i> ou <i>Welfare Quality Assessment protocol for poultry</i> - Perception et évaluation des signaux donnés par la volaille, proposition des mesures Comportement État physique Tête Cou/goitre Ailes Dos/queue Rémiges, ventre/cloaque/dessous du croupion/sternum Orteils et plante du pied Poids Ectoparasites Pertes Fientes Œufs	En plénière Mobiliser les connaissances préalables Qu'est-ce qui peut être évalué sur l'animal ? Qu'est-ce qui peut être évalué d'autre pour tirer des conclusions sur sa santé ? Démonstration Observation, capture et détention d'animaux, évaluation d'animaux individuels En groupe Évaluation pratique d'un troupeau, enregistrement des résultats En plénière Rassembler les résultats et les observations En groupe Tirer des conclusions sur les causes possibles Proposer des mesures En plénière Rassembler les causes et les mesures	- MTool Basiswissen und Beurteilungskarten - Welfare Quality Assessment protocol for poultry	210'



j4.4	Étourdissement et mise à mort conformes à la pratique avec différents moyens auxiliaires Méthodes d'étourdissement • Coup • Pistolet d'abattage Méthodes de mise à mort • Pince • Étirement • Saignée	En plénière Mobiliser les connaissances préalables : • Mise à mort appropriée • Diverses méthodes d'étourdissement et de mise à mort Être conscient de l'action (prescriptions) Appliquer les différentes méthodes d'étourdissement et de mise à mort	• Information technique de l'OSAV « Étourdir et tuer les volailles »	60'
j4.2a	Dissection de volailles mortes • Disséquer des volailles de différentes catégories et divers âges • Reconnaître l'anatomie • Détecter les anomalies • Respecter la sécurité au travail Informations issues de l'annexe 2 • Moyens de protection individuelle lors de contacts avec des animaux malades • Risques et mesures de précaution pour les femmes enceintes	En plénière • Démonstration : dissection conforme d'un animal • Sécurité au travail • Connaissance de l'anatomie • Explication des moyens de protection et des précautions particulières à prendre en cas de contact avec des animaux malades En groupe • Disséquer les animaux dans un lieu approprié • Reconnaître l'anatomie • Détecter les anomalies (p. ex. un foie gras) En plénière • Présentation de ce qui a été vu • Comparaison des animaux (p. ex. taille des organes) En plénière (travaux pratiques)		150'



		• Stockage et élimination corrects des carcasses • Nettoyage des ustensiles en tenant compte de la sécurité au travail			
	Diplôme et évaluation formative des compétences				30'



Annexe : extrait du plan de formation

HKB j: Aviculture

Compétence opérationnelle j4 : Contrôler l'état de santé de la volaille et mettre en œuvre des mesures favorisant sa santé

Les agriculteurs orientation aviculture contrôlent l'état de santé de leur volaille et mettent en œuvre des mesures favorisant leur santé. Ils sont conscients des différents facteurs qui influencent la santé des animaux, tels que le choix de l'hybride, la détention des animaux, l'alimentation ou les mesures d'hygiène. Ils essaient de maintenir les volailles en bonne santé par des moyens et des méthodes naturels. Grâce à une observation minutieuse, ils détectent les symptômes de maladies à un stade précoce. Ils sont conscients des effets de l'utilisation des médicaments et de produits alternatifs sur les animaux, l'homme et l'environnement.

Les agriculteurs orientation aviculture évaluent l'état de santé du troupeau et des individus sur la base des données de performance, de la consommation d'aliment et d'eau, du comportement, des bruits, etc. et prennent si nécessaire les mesures correspondantes. Ils traitent et séparent les animaux malades ou blessés, et étourdisent et tuent les animaux malades et/ou blessés si nécessaire. Ce faisant, ils veillent à un traitement respectueux des animaux et respectent les dispositions légales. Ils nettoient et désinfectent le poulailler vide et établissent une barrière d'hygiène. Ils effectuent correctement les vaccinations et les prélèvements d'échantillons. Ils reconnaissent à temps une infestation de parasites. En concertation avec la direction de l'exploitation, ils la traitent et utilisent d'autres produits qui favorisent la santé des volailles (p. ex. bactéries lactiques, vitamines, acides). Ils protègent le troupeau du contact avec les animaux sauvages (p. ex. oiseaux sauvages, renards, souris).

	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs CI
j4.2	Ils évaluent l'état de santé et les caractéristiques de performance de certains animaux du troupeau. (C4)	Ils décrivent les symptômes, les causes, les possibilités de traitement et les mesures de prévention de différentes maladies et troubles aviaires (p. ex. bronchite infectieuse, pérose, infections colibacillaires, déformation du sternum). (C2)	Ils dissèquent des volailles mortes et interprètent ce qu'ils voient. (C4) Ils évaluent des animaux individuels (p. ex. plumage, distance de Hogan, tête et pattes). (C5)
j4.4	Si nécessaire, ils étourdisent et tuent les animaux malades ou blessés avec respect et conformément aux prescriptions légales et éliminent correctement le cadavre. (C3)	Ils expliquent les prescriptions légales pour la mise à mort de différentes volailles. (C1) Ils expliquent la nécessité d'étourdir la volaille. (C2)	Ils étourdisent et tuent la volaille retirée du troupeau avec différentes méthodes, de manière respectueuse et conformément aux prescriptions légales. (C3)

**Valable à partir de l'année scolaire 2026/2027
État au 30 avril 2025**